

Prochaine conférence mardi 10 décembre

**SciencesPo**  
CAMPUS DE POITIERS

**Mardi 10 décembre 2019**

Institut Géopolitique et Culturel **Jacques Cartier**



Ancien palais de justice de Poitiers

CONFERENCE de

**Didier Veillon**

Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales  
Université de Poitiers

**La justice napoléonienne ou le  
creuset de la magistrature  
moderne : l'exemple poitevin**

Présentation par **Gilbert Guittard**  
président de l'Institut Jacques Cartier



**23 Rue Jean Jaurès , site de Sciences Po**

**Amphi Gabriela Mistral**

**De 18H15 à 20H – ENTREE LIBRE**

[www.facebook.com/institut.jacques.cartier](http://www.facebook.com/institut.jacques.cartier)

Fondation  
d'Entreprise  
Crédit Mutuel  
Loire-Atlantique, Centre Ouest

Institut  
Géopolitique et culturel  
Jacques CARTIER

*En l'an VIII (1800) est créé à Poitiers un tribunal d'appel, devenu cour d'appel quatre ans plus tard, ayant compétence sur quatre départements : la Charente-Inférieure (aujourd'hui Charente-Maritime), les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.*

*Ce ressort n'a pas varié depuis plus de deux siècles, signe certain de la pérennité des institutions napoléoniennes dans le domaine judiciaire comme dans beaucoup d'autres.*

*Didier Veillon se propose d'évoquer à travers ce territoire comment le Consulat et le Premier Empire ont contribué à forger la magistrature moderne.*